

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

Séance du 9 avril 2024

Date de convocation : 27 mars 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 16 Procurations : 3 Votants : 19

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 avril à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : Marc CANTON, Alexandre LARRUHAT, Marie-Françoise CAPELANI, Antoine CUYAUBERE, Audrey VANHOOREN, Jean-Marc DOURAU, Michel LAUVAUX, Guy LABARRERE, Olivier CHARRET, Francine BOURDA, Isabelle MONTIN, Claire PEAUDECERF-BADET, Bérénice DABAN, Patrick MOURA, Michel AURIGNAC, Corinne PANATIER, Edith GRAVELEAU.

EXCUSÉS : Christian CLAVARET, Bérénice DABAN, Frédéric TABONE

PROCURATIONS : Christian CLAVARET à Marie-Françoise CAPELANI, Bérénice DABAN à Alexandre LARRUHAT, Frédéric TABONE à Olivier CHARRET

Secrétaire de séance : Marie-Françoise CAPELANI

DÉLIBÉRATION N° 2024-23 : Subvention aux Associations 2024

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de verser les subventions suivantes :

Occe Coop Scolaire	29 € x 127 élèves = 3 683 €
Association Parents Elèves	4 € x 127 élèves = 508 €
Association Asson-Sports	10 000 €
LIGAMS (organisation PASSEM)	200 €
Total	14 391 €

M. le Maire précise que les éventuelles autres demandes seront traitées au fur et à mesure de leurs arrivées, étant précisé que le budget global alloué aux subventions est de 18 000 €.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

ACCEPTÉ les subventions aux associations citées.

PRÉCISE que les crédits seront prévus au budget de l'exercice 2024

VOTE

POUR	19
CONTRE	
ABSTENTION	

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,

Le Maire

